

Approches agroécologiques et autres innovations pour l'agriculture durable et les systèmes alimentaires – Suivi

Conformément au Programme de travail pluriannuel 2018-2019, le HLPE a été invité à lancer le rapport sur les « *Approches agroécologiques et autres innovations pour l'agriculture durable et les systèmes alimentaires* » avant mars 2019. Cette invitation a été formulée avec de « *donner suffisamment de temps aux parties prenantes du CSA pour analyser et examiner les preuves présentées afin de tirer des leçons de ces approches innovantes contribuant à la sécurité alimentaire et à la nutrition ainsi qu'à l'agriculture durable et aux systèmes alimentaires* » (Programme de travail pluriannuel 2018-2019, paragraphe 63). Il était prévu de finaliser les discussions politiques et de faire approuver les recommandations politiques lors de la 46e session du CSA en octobre 2019.

Le lancement devrait désormais être lancé avant la fin juin 2019 et le Bureau est invité, après avoir consulté le Groupe consultatif, à décider du calendrier du processus de convergence des politiques. Il est proposé de reporter les discussions politiques après la 46e session du CSA, compte tenu de l'expérience récente avec le rapport du HLPE sur la foresterie, qui a été lancé en juin 2017, et des recommandations politiques ayant été approuvées en octobre 2017. Il a ensuite été considéré qu'il n'y avait pas suffisamment de temps pour discuter pleinement des questions lors du processus de convergence des politiques menant à la recommandation suivante formulée en plénière : « **Le CSA a recommandé qu'à l'avenir plus de temps soit ménagé pour le processus de convergence des politiques, après le lancement des rapports du HLPE** » [para. 21 du Rapport final CFS 2017/44].

La question de la traduction devrait aussi être prise en compte. Au moment du lancement, le rapport sera disponible en anglais, et le résumé et les recommandations seront disponibles dans toutes les langues. Si la traduction de l'intégralité du rapport dans toutes les langues est demandée avant le début du processus de convergence des politiques, alors le processus ne pourra pas débuter avant septembre 2019.

Une proposition spécifique concernant le processus de suivi sera élaborée dès que le Bureau aura décidé du calendrier du processus de convergence des politiques. Si la décision consiste à reporter les discussions politiques après la 46e session du CSA, alors une proposition sera élaborée et soumise à l'approbation de la plénière de la 46e session du CSA et un espace sera réservé dans le projet de Programme de travail pluriannuel 2020-2023.

Nota : les ressources pour traduire le rapport et conduire le processus de négociation (session de 5 jours et traduction) sont disponibles.